

Congrès des epl

Entreprises publiques locales

& SALON DES EPL



MARSEILLE - PARC CHANOT / 11-12-13 octobre

2016

Dynamiser l'économie locale



Découvrez l'application dédiée au Congrès et Salon des Epl 2016 !

Programme actualisé / liste des participants, des exposants et des partenaires présents / informations pratiques

PROGRAMME ACTUALISÉ

Présentation des intervenants

FÉDÉRATION DES
epl 60 ANS
ENTREPRISES
PUBLIQUES LOCALES



Jacques Chiron

Président de la Fédération des Epl
Sénateur de l'Isère

Diminution de l'investissement public et réorganisation territoriale continuent de marquer le quotidien des collectivités locales et de l'ensemble des acteurs économiques des territoires, en métropole comme dans les Outre-mer. En dépit de ce contexte toujours difficile, les quelques 1 200 Epl (Sem, Spl et SemOp), principaux opérateurs des collectivités locales, entendent être au rendez-vous des projets de développement des territoires sur le long terme.

Suite aux annonces faites en début d'année par le président de la République, la Caisse des dépôts, partenaire historique du mouvement des Epl, va ainsi mobiliser 26 milliards d'euros en fonds propres et 100 milliards d'euros en prêts d'ici à 2020, fléchés vers le logement social, les infrastructures et les équipements publics, secteurs dans lesquels les Epl sont en première ligne. Trois milliards d'euros de capacité d'investissement supplémentaire seront également dégagés d'ici à 2017, dont une enveloppe de 1,5 milliard d'euros dédiée au financement du logement social, via des prêts à taux zéro sur 20 ans.

Ces « quasi fonds propres » devraient permettre de lever 8 milliards d'euros supplémentaires pour construire 50 000 logements sociaux de plus. Une enveloppe de même envergure sera consacrée au financement de la transition énergétique et notamment de la rénovation thermique des bâtiments publics. Ces annonces sont de bon augure au moment où une étude réalisée par notre Fédération souligne la capacité des Epl à maintenir et développer l'activité de l'ensemble de l'écosystème local. Au-delà d'un chiffre d'affaires stable sur l'année 2015 s'établissant autour de 12 milliards d'euros au niveau national, les Epl ont attribué un total de 3,7 milliards d'euros de marchés à 35 000 entreprises, le plus souvent des PME implantées localement qui jouent un rôle décisif tant en matière d'emploi que d'innovation.

Dans les nombreux secteurs d'activités dans lesquels elles déploient leurs activités et leurs savoir-faire, les Epl continueront à jouer pleinement leur rôle d'opérateurs contra-cycliques. Au moment où la Fédération des Epl fête ses 60 ans, j'ai la conviction qu'elles saisiront toutes les opportunités leur permettant de redonner de la vigueur à l'économie locale.

Je vous donne donc rendez-vous à Marseille du 11 au 13 octobre pour mettre en valeur la capacité des Epl à montrer la voie et accompagner une relance de la croissance qui passe nécessairement par les territoires.

Bon congrès à toutes et à tous !

MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE
PROVENCE



Dynamiser l'économie locale



Dans un contexte économique et social qui reste difficile, les Epl veillent aujourd'hui plus que jamais à se diversifier, à anticiper leur développement sur de nouveaux projets, pour répondre au mieux aux attentes des élus et des territoires dans un environnement changeant et contraint. Le principal atout des Epl réside depuis toujours dans ce savant dosage entre service public et logique d'entreprise, qui permet l'alliance entre capacité d'innovation et efficacité économique durable.

Des Epl réactives et adaptables

À ce titre, il est intéressant de souligner la capacité des Epl à consolider leurs positions dans les secteurs traditionnels de l'aménagement et de l'immobilier, comme à s'engager résolument sur de nouveaux métiers tels que l'énergie, la mobilité, le numérique, ainsi que le secteur du tourisme, de la culture et des loisirs, qui connaissent une croissance soutenue. Les Epl démontrent ainsi par leur réactivité et leur adaptabilité qu'elles savent accompagner les évolutions de leurs territoires, dans leur diversité et leur complémentarité, en apportant cette précieuse « réponse globale » aux projets d'intérêt général, pour lesquels elles disposent d'une légitimité et d'une expérience incontestables.

Des relais de croissance des territoires

Ces évolutions démontrent une fois de plus la souplesse de la réponse Epl au travers d'outils adaptés par leur dimension et leur ancrage territorial au développement de leur environnement, grâce à une stratégie de long terme, portée par les élus. Les études récentes réalisées par le mouvement démontrent en outre le rôle décisif des Epl en tant que relais de croissance des territoires, prenant appui sur la commande publique pour irriguer en continu le tissu économique local dans son ensemble.

Le financement demeure en effet au cœur de la capacité d'action des Epl, comme toutes les autres entreprises, à faire vivre les projets qu'elles portent en étant capable de bénéficier de l'ensemble des possibilités de financement existantes, et de continuer à nouer des relations de confiance avec leurs partenaires financiers. Cette dynamique inclut l'ensemble des opportunités offertes par la Caisse des dépôts et la BPI au niveau national, mais aussi les fonds européens (plan Juncker, fonds structurels et programmes dédiés), pour lesquels les Epl doivent pouvoir positionner leurs projets grâce à la mobilisation constante de l'ensemble des acteurs concernés.

Mardi 11 octobre Journée des Epl Outre-mer

9h	Accueil de la journée des Epl Outre-mer	
9h30	Les Epl au cœur du processus d'égalité économique réelle	Endoume 1 & 2
11h15	Égaux mais singuliers - Normes européennes et législations nationales, quel droit à l'expérimentation législative et quelles adaptations locales ?	Endoume 1 & 2
12h15	Discours de clôture de Jacques CHIRON, président de la Fédération des Epl et Ericka BAREIGTS, ministre des Outre-mer	
12h45	Déjeuner	
14h30	> Visite en bateau : Euroméditerranée, la plus grande opération de rénovation urbaine d'Europe par la mer	
17h30		

Mercredi 12 octobre

9h	Accueil	
9h30	Inauguration et ouverture du Congrès et du Salon des Epl	
10h30	La nouvelle économie : quelles opportunités pour les territoires ?	Auditorium
12h	Palmarès et remise des Trophées des Epl 2016	
12h30	Déjeuner sur le Salon	
14h	La mobilité : un axe fort de l'aménagement urbain Endoume 1	Assurance maladie, retraites, mutualisation : où va la solidarité « à la française » ? Amphithéâtre Callelongue
14h	Club des présidents économie : les clés du nouveau monde ? Endoume 2	> Visite à Aubagne et Auriol > Visite à la Ciotat
15h30	Pause sur le Salon	
16h	Club des Daf - Optimiser la gestion de sa trésorerie pour servir son projet d'entreprise Endoume 1	ADEPL - La réforme territoriale : analyse des premiers effets sur les directeurs d'Epl Amphithéâtre Callelongue
16h	Sem, Spl, SemOp : des outils pour l'attractivité de votre territoire ! Endoume 2	
17h30	La rénovation énergétique : opportunités de développement pour les Epl ? Amphithéâtre Callelongue	En pratique : Les fonds européens sont-ils faits pour moi ? Endoume 2
19h		
19h30	Soirée du Congrès	

Jeudi 13 octobre

4h30 > 8h	> Visite du Marché d'Intérêt National d'Aix-Marseille-Provence	
9h	Accueil	
9h30	Club des juristes - Après la transposition : le renouveau de la commande publique ? Endoume 1	epl.Lab La digitalisation des activités des Epl : entre obligation et souci de performance Endoume 2
9h30	Agir sur les commerces pour revitaliser les centres-villes Amphithéâtre Callelongue	10h-13h > Visite du stade Vélodrome de Marseille
11h	Pause sur le Salon	
11h30	Economie, emploi : comment les collectivités locales et les Epl peuvent-elles être des moteurs de croissance ? Auditorium	
12h30	Allocution de Claude BARTOLONE, président de l'assemblée nationale	
13h	Déjeuner sur le Salon	
14h30	Décrypter l'évolution du financement des Epl Amphithéâtre Callelongue	Réinventer et innover la gouvernance touristique Endoume 1
16h-17h	Cocktail de clôture du Congrès et du Salon	

Parcours élus entrepreneurs



Des séquences conçues pour apporter des réponses à vos attentes, signalées sur le programme par le pictogramme suivant :



epl.Lab



Faire émerger des idées neuves, favoriser l'interactivité et la transversalité, explorer de nouveaux horizons : tels sont les maîtres-mots d'Epl Lab, le laboratoire où les savoir-faire et innovations des Epl se partagent.

Mardi 11 octobre

PROGRAMME SOUS RÉSERVE
DE CONFIRMATION
DE CERTAINS INTERVENANTS

9h **Accueil de la journée des Epl Outre-mer**

9h30

Plénière / Les Epl au cœur du processus d'égalité économique réelle



Les Epl participent à toutes les missions de service public dans la vie quotidienne de millions de Français : se déplacer, se loger, s'éclairer et consommer de l'énergie, avoir des loisirs, se cultiver, recycler ses déchets et même se nourrir localement. Leur ADN est de proposer le meilleur service d'intérêt général au meilleur coût. Comment les Epl jonglent entre bonne gestion, profit raisonnable, réinvestissements et accessibilité pour tous des services publics ?

Josette BOREL-LINCERTIN, présidente du département de la Guadeloupe et présidente de la SEMAG

Jocelyn HOTIN-HUE, conseiller de la collectivité territoriale de Guyane, président de la Spl d'aménagement numérique

Béatrice MARTHOS, directrice générale de la Spl Eau des Collines

Olivier SUDRIE, économiste

Animée par **Laurence DENÈS**, journaliste

11h **Pause**

11h15

Plénière / Égaux mais singuliers - Normes européennes et législations nationales, quel droit à l'expérimentation législative et quelles adaptations locales ?



On évalue le stock de normes à 400 000 en France, rarement dépoussiérées. Le choc de compétitivité doit aussi passer par un choc de simplification juridique. L'accumulation normative est déjà complexe dans l'Hexagone mais les spécificités géographiques et insulaires rendent de nombreuses normes inadaptées dans les territoires ultramarins et génèrent des surcoûts importants. Depuis 2003, une loi permet aux collectivités d'expérimenter une politique publique ne faisant pas partie de ses attributions légales, pour une période donnée, mais reste très peu utilisée. En quoi le processus d'égalité réelle n'est-il pas incompatible avec la prise en compte des singularités des Outre-mer ?

Karine CLAIREAUX, sénateur-maire de Saint-Pierre, rapporteure de l'étude sur les normes en outre-mer, consacrée aux normes en matière de construction, d'équipement et d'urbanisme

Martial PASSI, vice-président du Grand Lyon, maire de Givors, membre de la Commission nationale d'évaluation des normes (CNEN)

Laurent TESOKA, directeur de l'Institut du droit d'outre-mer (IDOM)

Animée par **Laurence DENÈS**, journaliste

12h15 **Discours de clôture** | **Jacques CHIRON**, président de la Fédération des Epl
Ericka BAREIGTS, ministre des Outre-mer

12h30 **Déjeuner**

Visite en bateau Pilotée par Euroméditerranée

Euroméditerranée, la plus grande opération de rénovation urbaine d'Europe par la mer

14h30

17h30



Créé en 1995, l'Établissement public d'aménagement Euroméditerranée à Marseille est l'une des plus grandes opérations de développement économique et de réaménagement urbain en Europe. Elle développe, sur un périmètre de 480 hectares dans le centre de Marseille, un programme immobilier de 1 million de m² de bureaux, 20 000 logements, 200 000 m² de commerces et 200 000 m² d'équipements publics. Labellisée « ÉcoCité » dans le cadre du Grenelle de l'environnement, Euroméditerranée préfigure aussi un modèle de développement urbain durable en Méditerranée.

Mercredi 12 octobre

9h

Accueil

9h30

Inauguration et ouverture du Congrès et du Salon des Epl

10h30

Plénière / La nouvelle économie : quelles opportunités pour les territoires ?



En période de réorganisation des compétences des collectivités locales et d'incertitude économique au niveau national, la dynamique locale ne faiblit pas et continue de représenter un potentiel important de création de richesses. C'est le cas notamment avec les Epl qui ont réalisé un chiffre d'affaires constant d'environ 12,1 milliards d'euros en 2015 et assument pleinement leur rôle contra-cyclique, en métropole comme en outre-mer. Afin de garantir et d'améliorer encore la qualité des services publics en direction de l'ensemble des citoyens, un dialogue constructif et continu s'avère indispensable entre le gouvernement, les parlementaires, les associations d'élus, les institutions européennes et l'ensemble des acteurs de l'économie locale, afin de mieux bénéficier des opportunités présentes sur les territoires.

Jacques CHIRON, président de la Fédération des Epl

Gabrielle GAUTHEY, directrice des investissements et du développement local de la Caisse des dépôts et consignations

Martine VASSAL, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Philippe WAECHTER, directeur de la recherche économique de Natixis Asset Management

Animée par Philippe POTTIÉE-SPERRY, journaliste

12h

Palmarès et remise des Trophées des Epl 2016



12h30

Déjeuner sur le Salon des Epl

14h

Intermédiers / La mobilité : un axe fort de l'aménagement urbain

La montée des problématiques de congestion routière et de pollution, la nécessaire attractivité des centres-villes, le vieillissement de la population et les questions d'accessibilité contribuent à s'interroger sur la conception des villes et leur offre de mobilité. À l'heure de la transition énergétique, des éco-quartiers et du développement des activités de service dans l'économie, comment concevoir l'aménagement d'un quartier ou d'une ville en intégrant la problématique d'une mobilité durable ? La diversité de l'offre en matière de transports durables, de stationnement, de tarification sont-elles des réponses ?

Atelier présidé par Yvon ROBERT, maire de Rouen, président de la Spl Rouen Normandie Stationnement, président de la Commission mobilité de la Fédération des Epl

Frédéric BAVEREZ, directeur exécutif France de Keolis

Laure-Agnès CARADEC, adjointe au maire de Marseille, vice-présidente de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) et présidente de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise

François GINDRE, directeur de la Sem Lyon Parc Auto

Günther HÖHN, société de transports publics de la ville de Cologne KVB - Kölner Verkehrs-Betriebe

Animé par Philippe LEFEBVRE, journaliste à Radio France

Transversale / Assurance maladie, retraites, mutualisation : où va la solidarité « à la française » ?

Le modèle économique de l'assurance maladie, des retraites et de la solidarité est en train de changer. Le salariat sur lequel a été institué le modèle économique collaboratif français appartient-il au passé ? Le nombre croissant d'auto-entrepreneurs au service d'une société – en d'autres mots « salariés de soi-même » – et les carrières chaotiques mettent dès à présent en péril le cadre bâti à la Libération. Cette situation ne concerne pas uniquement les employés, mais les cadres, voire les cadres supérieurs et dirigeants... D'après Nigel Rayner : La majeure partie de ce que font les directeurs financiers, les PDG et les dirigeants aujourd'hui sera accomplie plus efficacement par des algorithmes informatiques et des machines. La solidarité professionnelle va-t-elle continuer à s'exercer ? Avec quels moyens ? Peut-on encore parler de protection ? De prévoyance pour les salariés ? Lorsque de plus en plus de trous de couverture sont observés entre les différentes catégories de salariés, comment repenser les solidarités et les modes de financement ?

Gérard BURTIN, directeur de la Sema

Pascal MICHEL, responsable animation réunions retraite

Sylvie PANCRACIO, responsable retraite service public et parapublic de CNP Assurances

Jérôme SABOURIN, directeur général de l'Ipsec

Séance animée par Delphine PAULET, conférencière et consultante – Fondatrice TEDxAix

14h

Club



Club des présidents **Iconomie : les clés du nouveau monde ?**

Le monde connaît une profonde mutation qui impose un changement d'analyse et de comportements pour retrouver des bases solides de croissance et de développement humain. Les schémas de pensées doivent évoluer pour refonder notre modèle social et économique. Dès lors, quelle doit être l'attitude des élus locaux ? L'e-économie est-elle une menace ou une bénédiction ? Gestion publique locale et esprit d'entreprise sont-ils compatibles ? Au final, comment optimiser la dépense publique pour gagner des emplois et des richesses, et comment les Epl peuvent-elles y contribuer ?

Présidé par **Vincent FUSTER**, président du Club des présidents

Intervention de **Christian SAINT-ETIENNE**, économiste, membre du Conseil d'orientation des finances publiques, titulaire de la chaire d'économie industrielle au Cnam

Animé par **Olivier ALLEMAN**, directeur de Campagnes TV



Visite à Aubagne et Auriol *Pilotée par la Spl L'Eau des collines*

14h

17h30

L'usine de potabilisation d'Aubagne et la station d'épuration d'Auriol Saint-Zacharie



La Société publique locale L'eau des collines a récupéré au 1^{er} juillet 2014 la gestion du service de production et distribution d'eau potable sur les communes d'Aubagne et de la Penn-sur-Huveaune. À ce titre, elle exploite désormais l'usine principale de potabilisation d'eau du canal de Marseille alimenté par la Durance.

Par ailleurs, L'eau des collines a réceptionné la nouvelle station d'épuration d'Auriol Saint-Zacharie, dont la capacité a été doublée tout en conservant la file existante.



Visite à La Ciotat *Pilotée par la SEMIDEP* ↘ 2 départs : 14h et 15h15

14h

17h30

Un pont entre les collectivités locales qui s'engagent et les acteurs industriels qui entreprennent



Ville tournée vers la mer, La Ciotat pourrait être contée à travers l'histoire de ses chantiers navals. Véritable levier économique, la Semidep a su reconvertir, à proximité du centre ancien, le site des chantiers pour le transformer en pôle d'excellence dans le domaine de la haute plaisance et des activités industrio-maritimes, avec à terme l'objectif d'un millier d'emplois sur le site.

En 2016, La Ciotat Shipyards offrira de nouvelles installations spécialement conçues pour traiter les MégaYachts, notamment avec « La Grande Forme ».

15h30

Pause sur le Salon

16h

Transversale



Sem, Spl, SemOp : des outils pour l'attractivité de votre territoire !

Outils privilégiés pour moderniser et dynamiser l'action publique locale, les Epl ont le vent en poupe : en 3 ans, les collectivités locales ont créé près de 200 Epl ! Alliant la souplesse de l'entreprise privée et la garantie d'un contrôle public fort, Sem, Spl et désormais Sem à opération unique (SemOp) sont aujourd'hui plébiscitées par les élus pour mettre en œuvre leurs engagements électoraux, dans les domaines les plus variés : développement économique, énergie, tourisme, petite enfance, revitalisation des centres-villes... Comment faire le bon choix en fonction de votre projet ? Quels sont les atouts respectifs de chacun de ces outils ? Cette séance dédiée aux élus et aux dirigeants territoriaux propose un retour d'expériences de collectivités locales qui ont franchi le pas en misant sur la solution Epl.

Séance présidée par **Gérard CHENOZ**, président de la Fédération régionale des Epl de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Présentation de la gamme des Epl et des SemOp de Dôle

Jean-Marie SERMIER, député-maire de Dôle, président des SemOp Doléa Eau et Assainissement, vice-président de la Fédération des Epl

La Spl, un outil pour booster le développement économique local

Martial ALVAREZ, maire de Port-Saint-Louis du Rhône, membre du Bureau de la Métropole Aix-Marseille Provence, président-directeur général de la Spl Nautisme Mer Développement

L'économie mixte pour structurer une filière industrielle

François BERNARDINI, Maire d'Istres, président du Conseil de Territoire Ouest Provence, président directeur général de la Spl Pôle Aéronautique Istres - Etang de Berre.

Retour sur la création d'une SemOp pour la distribution de l'eau
Franck MASSELUS, vice-président de Chartres Métropole et président-directeur général de la Spl Chartres Aménagement

La Sem, un levier pour revitaliser les centres-villes

Elizabeth TOUTON, adjointe au maire de Bordeaux, présidente de la Sem In Cité

Tamarun, une Spl pour concilier tourisme et développement local

Yoland VELLEZEN, adjoint au maire de Saint-Paul de la Réunion, Vice-président du TCO, Président de la Spl Tamarun

Séance animée par **Olivier ALLEMAN**, directeur de Campagnes TV

16h

Transversale ADEPL La réforme territoriale : analyse des premiers effets sur les directeurs d'Epl

Une réforme territoriale qui impacte les Epl ? Une conjoncture économique qui oblige à innover ? Un ancrage territorial en constant renouvellement ? ... Autant de questions qui bousculent les directeurs d'Epl... Alors le congrès c'est aussi l'occasion aussi de prendre de la hauteur par rapport à un quotidien qui met chacun et chacune à contribution. Venez donc partager un moment de réflexion avec notre intervenant, Eric HEYER, directeur du département analyse et prévisions de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) et poursuivre avec un cocktail sur le stand.

Club des Daf Optimiser la gestion de sa trésorerie pour servir son projet d'entreprise

Les produits financiers sont un élément important, parfois indispensable du modèle économique des Epl. Cependant, le contexte actuel de taux bas, voir négatifs, menace cette ressource. Quelles stratégies mettre en œuvre pour dynamiser la gestion de sa trésorerie ? Quelles précautions prendre avant d'aller vers des produits de plus longue durée ? Quel niveau de risque accepter ? Par ailleurs, en lien avec les démarches RSE initiées dans de nombreuses Epl, faut-il intégrer dans sa réflexion les investissements socialement responsables ? Autant de questions à aborder à la lumière de l'expertise et des pratiques présentées, suivi d'un point sur l'actualité fiscale et comptable des Epl.

Présidé par **Gérard TREMÈGE**, maire de Tarbes, président-directeur général de la Semi de Tarbes, président du Club des DAF

Sylvie BLAISONNEAU, responsable placements produits de taux du Crédit Coopératif

François JACQUES, directeur, Sémaphores

Guillaume MAROT, avocat au barreau de Paris, cabinet CJA

Christophe ROUSSEAU, secrétaire général de la SEDD

Corinne VIGIER, directrice financière de la Sogima

17h30

Intermétiers La rénovation énergétique : opportunités de développement pour les Epl ?

Le bâtiment, les réseaux et les grands équipements sont concernés par les engagements internationaux de la France en matière d'économie d'énergie, récemment confirmés par la loi sur la transition énergétique et la COP21. L'effort de réduction des consommations énergétiques devra se porter tout particulièrement sur la rénovation de l'existant dans lequel les Epl jouent un rôle essentiel.

De quelles manières les Epl peuvent-elles s'inscrire dans ce processus pour qu'il devienne une véritable opportunité de développement ? Tiers financement, CITE, CEE, contrat de performance : quelles pratiques et quels outils pour y parvenir ?

Marina ALCALDE, directrice générale déléguée de la SCET

Frédérique CALANDRA, maire du 20^e arrondissement de Paris, présidente de la RIVP, vice-présidente de la Fédération des Epl, présidente de la Commission Logement de la Fédération des Epl

Raphael CLAUSTRE, président du Directoire de la Sem Energies Positif

Philippe VALLETTE, directeur général délégué de la Sem Nausicaa

Clôture par **Emmanuelle COSSE**, ministre du Logement et de l'Habitat durable

Atelier animé par **Philippe LEFEBVRE**, journaliste à Radio France

En pratique Les fonds européens sont-ils faits pour moi ?

Aux mots « fonds européens », on répond bien plus souvent « compliqué » et « chronophage » que « véritable opportunité pour les Epl ». Pourtant, près de 20% des Epl ont déjà bénéficié des fonds structurels pour le financement de leurs projets. Quels types de projets peuvent en bénéficier ? Comment trouver le financement adapté, monter son dossier et gérer son projet ? Trois Epl répondront à ces questions au travers de leurs expériences : l'une sur les fonds structurels, l'autre sur les fonds gérés directement par la Commission européenne, et enfin la troisième sous forme de groupement.

Pierre JOUTARD, directeur de la Spl Lyon Confluence

Bernard FONTAINE, directeur général de la SIDR
Un représentant de la Semaest

Animé par **Lorraine de BOUCHONY**, directrice générale de Welcome Europe

19h30

Soirée du Congrès Du boniment à l'horizon

Dans un lieu emblématique de Marseille, le Palais du Pharo, venez découvrir « Les Bonimenteurs », spectacle d'humour faisant la part belle aux improvisations et à la prise de risque.

Le public proposera des thèmes qui seront tirés au sort tout au long du spectacle. Comédiens, mimes et chanteurs, Les Bonimenteurs jongleront alors avec les situations et les personnages, traverseront les époques et nous emmèneront sur des chemins improbables. Complices et virtuoses, ils domineront si bien la situation que votre

imaginaire dessinera autour d'eux le décor de leurs hilarantes saynètes. Leur univers débordera de la scène et s'emparera du public. Avec au compteur plus de 1 000 représentations en France, des dizaines de festivals, près de 5 000 histoires improvisées, Les Bonimenteurs promettent toujours un spectacle hors norme, bluffant de drôlerie et d'inventivité. Véritable performance, un nouveau spectacle prend forme sous les yeux des spectateurs à chaque représentation, spectacle unique et toujours différent du précédent !

Jeudi 13 octobre



Visite du Marché d'intérêt national d'Aix-Marseille Provence *Pilotée par la Somimar*

4h30
8h



Dans le ventre du grand Marseille

Depuis près de 45 ans le Marché d'intérêt national d'Aix-Marseille Provence, propose aux détaillants, restaurateurs, fleuristes, bouchers... des produits de saison et de contre-saison avec ses producteurs locaux et ses grossistes en fleurs et plantes, produits carnés, etc. Son positionnement géographique stratégique lui confère un atout indéniable avec ses

axes routiers et autoroutiers (proximité du centre-ville, du Grand Port autonome de Marseille, autoroute Nord et bientôt la rocade L2). En 2015, le M.I.N. présente 318 938 tonnes de marchandises, 327 104 K€ de chiffre d'affaires, 1 489 emplois directs, 489 K€ d'investissement réalisés par le gestionnaire et les entreprises du marché. C'est un marché moderne et polyvalent, qui ne cesse de s'adapter aux nouvelles normes légales et environnementales.

9h

Accueil

9h30

Club des juristes

Après la transposition : le renouveau de la commande publique ?

Les autorités françaises ont récemment parachevé le long travail de transposition des directives relatives aux concessions et aux marchés publics. Empruntant directement à ces textes, les nouvelles dispositions ont dû concilier certaines rigueurs du droit interne avec les évolutions communautaires répondant aux objectifs de promotion de la simplification, l'innovation, l'accès des PME et l'insertion de critères sociaux et environnementaux.

Bien qu'elles déploient des mécanismes familiers, les ordonnances n°2015-899 du 23 juillet 2015 et n°2016-65 du 29 janvier 2016 tracent la nouvelle frontière de la commande publique. Un mélange de déjà-vu et de nouveautés en constitue la trame. Quels retours quelques mois après l'entrée en vigueur de ces textes ? Quel impact sur les Epl ? Quelles nouvelles opportunités ? Tels sont les enjeux que ce club tentera d'éclairer.

Jean MAÏA, directeur des affaires juridiques du ministère de l'Économie et des Finances

Simone MAJEROWICZ, avocat associé du cabinet DPC

Régine RECHIGNAC, responsable commande publique et privée à la SCET

Laurent SERY, avocat associé au Cabinet ADAMAS

Animé par Alexandre VIGOUREUX, responsable du département juridique de la Fédération des Epl

epl.Lab / La digitalisation des activités des Epl : entre obligation et souci de performance

Uberisation, *smart grids*, *open data* : la révolution du numérique a largement commencé.

Cette transition s'opère sur tout le territoire et à tous les échelons de la société y compris dans les services publics. Les Epl n'y échappent pas et sont mêmes vectrices de ces modifications profondes de l'économie. Elles sont également source de nouvelles offres de service pour les clients des Epl, les collectivités et les usagers des services publics.

Tour d'horizon de bonnes pratiques et échanges avec des Epl et des experts seront à l'ordre du jour de cet Epl Lab.

Trois tables rondes se tiendront simultanément et viendront apporter des éclairages sur les actions des Epl en matière de tourisme, d'immobilier et de mobilité.

Table 1 - Le tourisme et le numérique

Mathieu VADOT, consultant e-tourisme de la société Marketing & Tourisme

Animée par Christelle BOTZ-MESNIL, responsable du département tourisme culture loisirs de la Fédération des Epl

Table 2 - Numérique et immobilier : la transformation des métiers de la construction et de la gestion

Christelle BAUDRY-JAMBES, directrice générale de la Sem Pau-Pyrénées

Bertrand DELCAMBRE, président du plan transition numérique dans le bâtiment

Animée par Jean-Pierre JAMBES, maître de conférences à l'université de Pau et des Pays de l'Adour

Table 3 - L'open data, source d'opportunité pour les métiers de la mobilité

Alain DEVES, directeur général de la Sem Saemes

Animée par Grégory MASCARAU, responsable du département mobilité et environnement de la Fédération des Epl

Animation générale par **David BARTHE**, directeur associé Albiste, maître de conférences associé IAE Lyon

9h30

Intermétiers



Agir sur les commerces pour revitaliser les centres-villes

Disparition des activités commerciales, développement de la mono-activité, dégradation de l'offre de commerces et de services de proximité... Les enjeux sont de taille pour les collectivités territoriales qui souhaitent améliorer le cadre de vie de leurs habitants mais aussi redynamiser le centre-ville afin de renforcer leur attractivité. Afin d'accompagner les collectivités, certaines Epl ont déjà développé une compétence en matière de revitalisation artisanale et commerciale. Comment agir sur les commerces ? Quels outils existants ? Quelles opportunités pour les Epl et les collectivités ? Tour d'horizon.

Didier DELY, directeur général de la Semaest
Patrick FELLOUS, directeur développement Crédit Coopératif
Stéphane KEÏTA, président-directeur général de la SCET
Séance animée par Stéphane MENU, journaliste

11h

Pause sur le Salon

11h30

Plénière

Economie, emploi : comment les collectivités locales et les Epl peuvent-elles être des moteurs de croissance ?



Croissance économique et création d'emplois sont au centre des préoccupations des français et des engagements des exécutifs locaux et régionaux élus en 2014 et 2015.

Entre raréfaction des capacités d'investissement, faible influence sur la fiscalité des entreprises et centralisation toujours réelle des politiques publiques de l'emploi, comment les collectivités territoriales peuvent-elles efficacement contribuer au développement d'activités économiques ?

Débat sur les attentes des acteurs économiques, les réponses des collectivités et le rôle des Epl.

Personnalités invitées :

Jean-Lou BLACHIER, vice-président de la Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises

Frédérique CALANDRA, maire du 20^e arrondissement de Paris, vice-présidente de la Fédération des Epl

Vincent FOUCHIER, directeur général adjoint en charge du projet métropolitain, Métropole Aix-Marseille-Provence

Pierre-Paul LEONELLI, conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, président de la Spl AREA Paca

Emmanuel de SEVERAC, responsable de l'économie mixte, Caisse des Dépôts et Consignations

Animée par Olivier ALLEMAN, directeur de Campagnes TV

12h30

Allocution de Claude BARTOLONE, président de l'Assemblée nationale

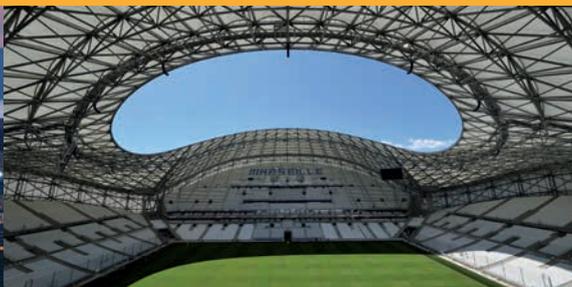


Visite du stade Vélodrome de Marseille Pilotée par Arema ↘ 2 départs : 10h et 11h

10h

13h

À la découverte d'un temple légendaire



En compagnie d'un guide pour qui le stade n'a plus de secret, vous découvrirez les coulisses du Nouveau Stade Vélodrome. Une expérience inédite complétée par un historique du lieu et des anecdotes uniques. Après trois ans de travaux et un chantier monumental, c'est un Nouveau Stade Vélodrome classé « Elite UEFA » que nous ouvrons spécialement pour vous. Les vestiaires, le bord de la pelouse mais également la tribune présidentielle seront accessibles lors de cette visite.

Alors, plongez dans la peau d'un joueur ou d'une personnalité et faites le plein de souvenirs.

13h

Déjeuner sur le Salon

14h30

Transversale / Décrypter l'évolution du financement des Epl

Les Epl, confrontées à la raréfaction des financements publics et à la modification de l'environnement institutionnel, doivent décrypter les nouvelles pistes de financement. Trois voies sont déjà perceptibles : le recours aux financements innovants offerts par l'ingénierie, déjà mis en œuvre avec le dernier outil de la gamme des Epl, la SemOp ; l'utilisation de véhicules de financement pour accentuer ou accélérer le recours aux investisseurs institutionnels (plateformes de financement, crédits participatifs, groupement) ; le recours direct à l'épargne publique, à l'instar des entreprises publiques européennes.

Mieux connaître ces évolutions du secteur du financement, c'est pouvoir anticiper les changements à venir. Quelle est l'évolution du contexte financier ? Comment s'y préparer et quelles solutions s'offrent aux Epl pour réaliser au mieux leurs missions dans un environnement financier en pleine mutation ?

Autant de sujets qui seront abordés à l'appui de présentation de pratiques mises en œuvre au service du développement de projets locaux.

Séance présidée par **Mireille FLAM**, présidente de la Commission financement de la Fédération des Epl

Laurent BOUFFAULT, Directeur des Marchés Logement Social & Economie Mixte du groupe BPCE

Florence LAVAUD, directeur Financement des investissements publics de Pfandbriefbank (PBB)

Philippe ROGIER, directeur crédits et engagements et membre du directoire de l'Agence France locale

Jean-Michel ROYO, Directeur commercial et membre du directoire d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Séance animée par **Delphine PAULET**, conférencière et consultante – Fondatrice TEDxAix

Intermédiers / Réinventez et innovez la gouvernance touristique

Le vote de la loi sur les Spl en 2010 a insufflé une nouvelle dynamique qui s'est traduite par la création de 72 Epl, dont 53 en Spl, dans les secteurs du tourisme, de la culture et des loisirs. En complément, la réforme territoriale et le transfert de la compétence tourisme se révèlent être une opportunité pour mener une réflexion collective qui renouvelle notre approche de l'économie touristique. La gouvernance des outils et des modes de gestion doit répondre au projet de valorisation des territoires, notamment pour les offices de tourisme. Cet atelier sera l'occasion d'échanger sur les enjeux de la gouvernance dans le domaine du tourisme et l'apport de la gamme Epl pour relever ces défis.

Geneviève LAURENT, maire de Vogüe, présidente de la Spl Pont d'Arc

Jean MONTAGNAC, maire de Carry-le-Rouet, représentant de l'Association nationale des élus des territoires touristiques (Anett)

Jean-Claude PELLETEUR, maire de Pornichet, président de la Spl Pornichet La Destination

Sylvie ROUILLON VALDIGUIÉ, vice-présidente de Toulouse Métropole, adjointe au maire de Toulouse, présidente de la commission tourisme, culture et loisirs

Atelier animé par **Stéphane MENU**, journaliste

16h

Cocktail de clôture du Congrès et du Salon sur le Stand de la Fédération des Epl

17h



Bienvenue à Marseille !

C'est sous le soleil de la cité phocéenne que se tiendra l'édition 2016 du Salon des Epl. Le palais des congrès et des expositions Marseille-Chanot accueille cet événement majeur sous l'égide de la Fédération nationale des Epl et CMP, son nouveau partenaire. Parallèlement au Congrès, le Salon vivra deux jours de rencontres, d'échange et d'expertise, sous le signe de la convivialité.



Une soixantaine d'exposants vous attendent au cœur de pôles dédiés

À chaque compétence son espace...

Rencontrez les exposants, prestataires et partenaires des Entreprises publiques locales.

Découvrez les Epl et collectivités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Retrouvez, sur leur stand, les équipes de la Fédération nationale des Epl.

Pratique

Le Congrès et vous

Bienvenue au Parc Chanot Marseille

Rond Point du Prado
13008 Marseille

Pour plus d'informations :
www.marseille-chanot.com

Situé au cœur de la ville, Marseille Chanot, le palais des congrès et des expositions, bénéficie d'une excellente accessibilité.

10 minutes du Vieux Port
5 stations de métro directes de la gare TGV Saint Charles
30 minutes de l'aéroport international Marseille Provence
3 heures de Paris en TGV (17 liaisons/jour)
1 800 places de parking sur site, accès rapide aux axes autoroutiers



Comment s'inscrire ?

> En ligne, sur congresdesep.l.fr

- Paiement sécurisé.
- Paiement par chèque ou virement accepté dans les 10 jours qui suivent l'inscription en ligne.

> En retournant le bulletin d'inscription joint à :

Congrès des Epl 2016/MCI France
24, rue Chauchat - 75009 Paris - Fax : 01 53 85 82 83
congresEPL2016@mci-group.com

Quand s'inscrire ?

> Avant le 23 septembre 2016

Une inscription rapide, c'est l'assurance de pouvoir réserver dès maintenant votre hébergement (conditions d'annulation indiquées sur le bulletin d'inscription).

Tarifs

790 euros TTC par participant
Soirée du 12 octobre : 70 euros TTC (participation aux frais)

> Epl adhérentes, partenaires de la Fédération des Epl et collectivités territoriales

Pour faciliter la participation de plusieurs personnes, collaborateurs ou administrateurs de votre organisme, une réduction substantielle est proposée dès le 2^e inscrit.
1^{er} inscrit : 620 euros TTC
2^e inscrit : 590 euros TTC
3^e inscrit et suivants : 434 euros TTC par participant
Soirée du 12 octobre : 70 euros TTC (participation aux frais)

> Participants de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tarifs préférentiels : réduction de 30 % sur les tarifs nationaux
Soirée du 12 octobre : 70 euros TTC (participation aux frais)

Informations complémentaires

> Sur le Congrès des Epl

Fédération des Epl
Maud Rosé
01 53 32 22 30
m.rose@lesepl.fr
congresdesep.l.fr

> Sur le Salon des Epl

Société CMP
Claude Mechiche
01 64 62 26 00
c.mechiche@cmp77.com

Alexis Birman
06 66 68 19 56
a.birman@cmp77.com